

**COMPTE RENDU**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU LUNDI 10 DECEMBRE 2018 à 18 heures 30**

Date de la convocation : 30 novembre 2018

**Présents :**

Anne-Marie FORGEOUX, maire

Roger GUGLIELMETTI - Catherine REBATEL - Carole CISSE - Christophe MARTIN, adjoints

Edmond CADET - Alain BOITTE – Bruno BOUCHARD – Margot MERLE – Aurélie BERNARD – Aurélien VINCENT - Bernadette TELMON – Gilles du CHAFFAUT – Patrick LESPINASSE – Marie SANGNIER

**Secrétaire de séance** : Marie SANGNIER

**Approbation des comptes rendus des Conseils Municipaux du 12 septembre et du 16 octobre 2018 à l'unanimité.** (2 *ABSTENTIONS* – G. du CHAFFAUT et P. LESPINASSE)

**1/Délibération n°061/2018 - DECISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET DE LA REGIE DES TRANSPORTS**

Le conseil municipal approuve les modifications à apporter au budget de la Régie des transports :

- Augmentation des crédits en dépense au compte 61551-Matériel roulant pour 1 500€
- Augmentation des crédits en recette au compte 7472-Régions pour 14 406,32€
- Diminution des crédits en recette au compte 7473-Départements pour 12 906,32€

**Approuvé à l'unanimité**

**2/Délibération n°062/2018 - DECISION MODIFICATIVE N°2- BUDGET DE L'EAU**

Le Conseil Municipal approuve les modifications au budget de l'eau :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT :**

- Augmentation des crédits en dépense au compte 6063-Fournitures d'entretien et de petit équipement pour 30 000€
- Augmentation des crédits en recette au compte 722-Immobilisations corporelles pour 30 000€

**SECTION D'INVESTISSEMENT :**

- Augmentation des crédits en dépense au compte 21531-Réseau d'eau pour 30 000€ (chapitre 040-Opérations d'ordre de transfert entre sections)
- Diminution des crédits en dépense au compte 21531-Réseau d'eau pour 30 000€ (chapitre 21-Immobilisations corporelles)

**Approuvé à l'unanimité**

### **3/Délibération n°063/2018 - DECISION MODIFICATIVE N°2 - BUDGET DU CAMPING**

Le conseil municipal approuve la modification du budget du camping :

Augmentation de crédits en dépenses au compte 6215-Personnel affecté par la collectivité de rattachement pour 5 600€ est compensée par l'augmentation du chiffre d'affaires (augmentation des crédits en recettes au compte 706-Prestations de services pour 5 600€)

**Approuvé à l'unanimité**

### **4/Délibération n°064/2018 -DECISION MODIFICATIVE N°4 – BUDGET DES GRANDS BAINS**

Le Conseil Municipal approuve les modifications proposées sur le budget de la Régie des Grands Bains :

#### **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

- Augmentation des crédits en dépense au compte 6061-Fournitures non stockables pour 40 000€
- Augmentation des crédits en dépense au compte 6063-Fournitures d'entretien et de petit équipement pour 18 948,48€
- Augmentation des crédits en dépense au compte 607-Achats de marchandises pour 25 000€
- Diminution des crédits en dépense au compte 6411-Salaires pour 5 000€
- Augmentation des crédits en recette au compte 64198-Autres remboursements pour 20 000€
- Diminution des crédits en dépense au compte 022-Dépenses imprévues pour 24 820€
- Diminution du virement à la section d'investissement pour 37 128,48€
- Augmentation des crédits en dépenses au compte 66111-Intérêts réglés à l'échéance pour 1 000€
- Augmentation des crédits en recette au compte 7588-Autres produits pour 8 000€

#### **SECTION D'INVESTISSEMENT :**

- Diminution du virement reçu de la section d'exploitation pour 37 128,48€
- Diminution des crédits en dépense au compte 2763-Créances sur des collectivités publiques pour 37 918,48€

**Approuvé à l'unanimité (2 ABSTENTIONS –G. du CHAFFAUT et P. LESPINASSE)**

### **5/Délibération n°065/2018 - DECISION MODIFICATIVE N°5 – BUDGET DE LA COMMUNE**

Le conseil municipal approuve les modifications à apporter au budget principal, pour les raisons suivantes :

- Ajustement des crédits nécessaires au chapitre 67-Charges exceptionnelles dû à l'annulation d'un titre relatif à une vente de bois destinée à une autre commune ainsi qu'à d'autres remboursement de trop perçu :

- Diminution des crédits au chapitre 022-Dépenses imprévues pour 11 312,70€
- Augmentation des crédits en dépense au compte 673-Titres annulés sur exercices antérieurs pour 5 783,30€
- Augmentation des crédits en dépense au compte 678-Autres charges exceptionnelles pour 5 529,40€

**Approuvé à l'unanimité**

**6/Délibération n°066/2018 - BUDGET DE L'EAU : ADMISSION EN NON-VALEUR DE CREANCES ETEINTES**

Le conseil municipal décide d'admettre en non-valeur sur le budget de l'exercice 2018 du service de l'eau la somme de 700€.

**Approuvé à l'unanimité**

**7/Délibération n°067/2018 - BUDGET COMMUNAL : ADMISSION EN NON-VALEUR DE CREANCES ETEINTES**

Le conseil municipal décide d'admettre en non-valeur sur le budget de l'exercice 2018 de la commune la somme de 6 265,90€.

**Approuvé à l'unanimité**

**8/Délibération n°068/2018 - RIFSEEP : DETERMINATION DE L'ENVELOPPE AFFECTEE AU CIA**

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération n°100/2017 précisant les modalités de mise en œuvre du Complément Indemnitaire Annuel (C.I.A.) dans le cadre du régime indemnitaire des agents de la collectivité.

Le Conseil municipal attribue une enveloppe de 20 000€ au CIA au titre de l'année 2018

**Approuvé à l'unanimité (2 ABSTENTIONS –G. du CHAFFAUT et P. LESPINASSE)**

**9/Délibération n°069/2018 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Madame le Maire informe le Conseil municipal des changements suivants :

**DANS LA FILIERE ADMINISTRATIVE**

Création d'un emploi permanent à temps non complet (22h / hebdo) pour l'accueil

Création d'un emploi permanent à temps non complet (24h / hebdo) pour le poste d'assistant d'urbanisme

Suppression d'un poste de rédacteur principal de 1<sup>ère</sup> classe

Suppression d'un poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe

**DANS LA FILIERE TECHNIQUE**

Création de deux postes de Technicien

Création de 3 postes d'adjoint technique saisonniers et de 2 postes de gardien de parking saisonniers

Suppression de 2 postes d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe

Suppression un poste d'adjoint technique

Le conseil municipal arrête le tableau des effectifs et dit que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondant aux emplois et grades ainsi arrêtés sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

**Approuvé à l'unanimité**

### 10/Délibération n°070/2018 - SECOURS SUR PISTES ANNEE 2018/2019

Le Conseil Municipal approuve les tarifs ci-dessous, pour la saison 2018/2019

PRESTATIONS	MONTANT TTC		Rappel 2016-2017
Front Neige - Petits soins - Accompagnement	46.00 €		43
Scooter	94.00 €		89
Zone rapprochée	287.00 €		271
Zone éloignée	506.00 €		477
Hors-piste proximité	1001.00 €		944
Tarif horaire machine	248.00 €		234
Secouriste jour/h	47.00 €		44
Secouriste nuit/h	71.00 €		67
Ski de fond de proximité	287.00 €		271
Ski de fond zone éloignée	506.00 €		477
TRANSPORT	MONTANT TTC		
Ambulances privées	Ambulance	VSL	
Bas de pistes vers hôpital de Briançon	228€	122€	195//97
Bas de pistes vers le cabinet médical de Saint Chaffrey	217€	122€	115//57
Bas de pistes vers le cabinet médical de La Salle les Alpes	143€	82€	185//93
VSAV pompiers entre 8h et 22h (carence ambulances privées)	240.00€		221
VSAV pompiers entre 22h et 8h (carence ambulances privées)	305.00€		282
Hélicoptère SAF	60 €/minute de vol		55.87

Le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer la convention à intervenir avec le SAF et prendre toutes dispositions se rapportant à ce dossier.

**Approuvé à l'unanimité**

**11/Délibération n°071 - AVENANT DE TRANSFERT AU PROFIT DE LA SOCIETE FREE MOBILE DE LA CONVENTION AVEC INFRACOS**

Le conseil municipal approuve le transfert du contrat conclu le 26 juin 1997 à la société FREE MOBILE et autorise Madame le Maire à procéder à sa signature et à tout document s'y rapportant

**Approuvé à l'unanimité**

**12/Délibération n° 072/2018 - DELEGATION DE SERVICE PUBLIC CONSIGNE A SKIS -AVENANT N°2**

Le Conseil Municipal approuve l'avenant prolongeant d'une durée d'un an le contrat de délégation de service public de la consigne à skis joint à la présente délibération et autorise Madame le Maire à procéder à sa signature.

**Approuvé à l'unanimité** (Christophe MARTIN ne participe pas au vote)

**13/Délibération n°073/2018-PRESCRIPTION DE L'ENQUETE ENVIRONNEMENTALE POUR LE REMPLACEMENT DU TELESIEGE DU COL DE L'EYCHAUDA**

Le Conseil Municipal décide de lancer une enquête publique concernant l'étude d'impact relative au remplacement du télésiège du Col de l'Eychauda prévu en 2019.

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à saisir le Tribunal Administratif de Marseille, compétent en la matière pour demander la nomination d'un commissaire enquêteur et autorise Madame le Maire à signer tous les actes administratifs nécessaires à cette enquête publique

**Approuvé à l'unanimité**

**14/Délibération n°074 - ECHANGE D'UNE PARTIE DU DOMAINE PUBLIC CONTRE LA PARCELLE CADASTREES AS 58 appartenant à Madame Jeanne SILVARELLI**

Le Conseil Municipal approuve la désaffectation du domaine public et son déclassement et décide de faire appel à un géomètre expert pour préciser la superficie du domaine public à désaffecter, déclasser et échanger

Le Conseil Municipal autorise dans un deuxième temps l'échange du domaine public désaffecté et déclassé contre la parcelle cadastrée AS 58 et autorise Madame le Maire à signer tout acte ou document relatif à cette procédure et à cet échange. Il demande l'exonération des droits d'enregistrement conformément à l'article 1042 du Code de l'Urbanisme et dit que les frais relatifs à cet échange seront pris en charge par la Commune.

**Approuvé à l'unanimité**

## **15/Délibération n°075/2018 - EAU POTABLE – MODIFICATION DE L'ARTICLE 2 DES STATUTS DE LA SPL « ESHD »**

Considérant que l'Assemblée Générale Extraordinaire de la S.P.L. « E.S.H.D. » par délibération en date du 26 septembre 2018 a approuvé à l'unanimité la modification de l'article 2 – objet social des statuts de la SPL « E.S.H.D. »

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer les Statuts de la S.P.L. « E.S.H.D. » et tous les documents liés à cette modification statutaire et à réaliser tous les actes et signer tous les documents nécessaires à la bonne exécution de cette délibération.

### **Approuvé à l'unanimité**

#### Questions diverses :

*M. LESPINASSE rappelle à Mme le Maire son engagement d'organiser une réunion avec les propriétaires de la Zone Artisanale afin de rappeler leurs obligations en matière de respect du caractère paysager du secteur. Mme le Maire indique qu'elle provoquera cette réunion courant janvier 2019.*

*M. LESPINASSE demande des informations quant au devenir du projet de terrain de football porté par une association locale. M. GUGLIELMETTI indique que l'association rencontre actuellement un période de flottement, mais que la volonté devrait réapparaître avec le printemps.*

*M. MARTIN rappelle l'ouverture du domaine skiable du Monétier-les-Bains ce samedi et le passage de la Commission de Sécurité sur le domaine vendredi matin.*

*Mme la Maire rappelle le recollement actuellement effectué de photos, souvenirs et documents retraçant l'ouverture de la station il y a bientôt 80 ans. Une association collecte, scanne et restitue ces archives aux fins d'organiser une manifestation souvenir en 2019.*

*Mme le Maire poursuit en rappelant la cérémonie de la Ste Barbe samedi 15 décembre au CIS de Serre Chevalier.*

*Mme MOLLET présente dans la salle demande des précisions sur le budget dédié aux travaux dans l'école communale au cours de cet été. Mme le Maire indique que 26 800 € ont été mobilisé pour l'isolation et la ventilation des sous-sols permettant le respect de la norme relative au Radon ; 40 000 € représentant le montant global de la commande, y compris contrats de mesures de contrôle régulières.*

*Mme MOLLET interroge sur les moyens susceptibles d'être mis en œuvre pour la protection des piétons dans le village. Mme le Maire rappelle qu'elle a pris l'initiative, par arrêté municipal avant l'été d'établir un tronçon limité à 30 km/h entre le chalet Charlotte et la pharmacie, notamment en raison des travaux de l'UCPA, afin de garantir la sécurité des piétons et des cyclistes.*

*Elle indique avoir déposé tout récemment une demande auprès du Département afin de solliciter l'avis du Préfet sur la mise en place d'un tronçon permanent et plus long (de la boucherie à la Poste au regard de la qualité de vie ainsi trouvée au cœur du village durant l'été et au vu de l'installation de plusieurs commerces (boutique, hôtel, coiffeur..) en bordure de RD1091.*

La séance est levée à 20 heures.

Madame le Maire



Anne Marie FORGEOUX

Pour le Maire empêché

**Roger GUGLIELMETTI**  
*1er Adjoint*